



Une école en phase avec les besoins des familles



En fonction depuis une année, le Conseil communal de Val-de-Ruz a la volonté de mettre en place une politique moderne qui tienne compte des changements dans la structure des familles et des besoins qui en découlent. Aujourd'hui, en moyenne, 80% des femmes exercent une activité professionnelle, y compris lorsqu'elles ont des enfants en bas-âge. Ce taux s'élève même à 90% pour les mères élevant seules leurs enfants, ceci dans un canton qui bat des records en taux de divortialité. L'économie et les entreprises ont autant besoin des compétences professionnelles des femmes dont le degré de formation est toujours plus élevé que de celles des hommes.

Fort de ces constats et des besoins exprimés par les parents, le Conseil communal a entamé des réformes. Ainsi à Dombresson, depuis le printemps 2013, 15 places d'accueil parascolaire ont été créées. Cette structure ouverte en continu peut prendre en charge durant les vacances scolaires des élèves de moins de 12 ans de toute la commune lorsque leurs parents travaillent.

C'est au niveau du cycle 3 que les changements initiés par la direction et le Conseil communal sont le plus visibles. La mise en place d'un horaire semi-continu, avec la reprise des cours à 13h00 certains jours de la semaine pour les élèves les plus âgés est une première réponse aux besoins des familles d'aujourd'hui. L'élève, premier bénéficiaire de l'école, n'est bien entendu pas oublié dans la réflexion. Le nouvel horaire scolaire prend en compte son rythme biologique et d'apprentissage, son besoin de socialisation avec ses pairs ainsi que ses activités extrascolaires, sportives, musicales qui participent aussi à son développement global.

En phase pilote, l'horaire, ainsi que les structures mises en place pendant la pause de midi, feront l'objet d'une évaluation durant l'année scolaire auprès des différents usagers.

Anne-Christine Pellissier, secrétaire du Conseil communal

Actualités

Coaching parental

Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV) se réjouit de proposer un nouveau service à l'attention des parents: le coaching parental. Animé par la conseillère médico-éducative du CSV, il a pour objectifs:

- de réfléchir en partenaires sur le rôle des parents, sans jugement ni culpabilité et en toute confidentialité;
- de trouver des ressources pour donner toutes les chances à son enfant de pouvoir évoluer dans un environnement adapté à sa situation;
- de bénéficier d'un autre éclairage sur les comportements ou les besoins de son enfant;
- et enfin de se donner les moyens de réfléchir à des questions légitimes et tenter d'y répondre de manière constructive.

Le coaching peut prendre différentes formes, que ce soit en entretiens individuels, en petits groupes ou lors de simples coups de fil ponctuels.

Pour tout renseignement et prise de contact, le secrétariat du CSV est à votre disposition au 032 854 95 59.

Fermeture de routes

La route des Convers à La Vue-des-Alpes sera fermée à la circulation, en raison d'une coupe de bois:

du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2013 de 07h00 à 17h00.

D'autre part, d'importants travaux forestiers destinés à renforcer le

rôle protecteur de la forêt, exécutés sur des versants très escarpés aux abords de la route cantonale reliant Dombresson à Saint-Imier, nécessitent par mesure de sécurité, la fermeture totale de la route cantonale entre les villages de Villiers et Le Pâquier du

lundi 7 octobre à 08h00 au vendredi 11 octobre 2013 à 17h00.

L'accès au village du Pâquier se fera par Les Vieux-Prés – Le Côté. Le trafic Neuchâtel – Saint-Imier sera dévié par Valangin – La Chaux-de-Fonds – La Cibourg – Saint-Imier, et vice-versa. Cette période a été choisie en raison des vacances scolaires.

Le service de ramassage des ordures sera assuré selon l'horaire habituel.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de l'administration des Travaux publics et forêts au 032 886 56 35 ou par courriel à TP.val-de-ruz@ne.ch.

Tailles des arbres et haies



Nous rendons attentifs les propriétaires que les arbres, arbustes, haies, etc. plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés de façon à ne pas gêner la circulation des personnes et des véhicules, ni restreindre la visibilité.

Pour rappel, le Centre de secours du Val-de-Ruz demande instamment que les routes et chemins du village permettent le passage du tonne-pompe aux gabarits suivants: hauteur 4 m, largeur 3 m aux rétroviseurs.

Nous vous prions de bien vouloir procéder à ces «toilettes» jusqu'au 31 octobre 2013. Passé cette date, nous prendrons les dispositions nécessaires pour effectuer cette opération à vos frais.

Vie pratique

Déchèterie

Fréquemment, les bennes de papier / carton de nos déchèteries ne passent pas le contrôle de qualité auprès de la société qui s'occupe du recyclage. Dès lors, nous vous rappelons que les sacs à commissions en papier, les bidons de lessive en carton, les plastiques et les déchets ménagers ne doivent pas y être glissés.

Les employés communaux sont chargés de faire respecter les règles établies par le Conseil communal et nous vous remercions de bien vouloir vous y conformer.

Nos prestations: la qualité est-elle celle que vous attendez?

Il y a à présent neuf mois que notre nouvelle administration est née. Nous sommes conscients que tout n'est pas encore parfait, mais les nombreuses difficultés initiales, liées par exemple aux changements de fonction, aux nouveaux lieux, à l'inexistence de règlements, à la reprise de dossiers en cours dans 15 anciennes communes et 9 syndicats, commencent à s'aplanir.

Nous souhaitons que chaque citoyen puisse exprimer ses difficultés ou sa satisfaction face au fonctionnement de notre administration et aux réponses qu'il obtient. Dans ce but, vous trouvez sur notre site internet, sur les moteurs de recherche et bientôt dans le nouvel annuaire téléphonique papier les adresses et téléphones de toutes nos unités administratives.

Peut-être voudriez-vous faire une remarque générale, signaler un incident (ou faire un compliment!) que vous ne savez pas à qui adresser? Utilisez alors qualite.val-de-ruz@ne.ch. Vous pouvez aussi compléter un formulaire dédié sur notre site internet ou l'obtenir à nos guichets. Nous traiterons votre intervention et vous répondrons si cela est nécessaire. Ensemble, vous et nous, rendons notre administration toujours plus conviviale et efficace!

Mises à l'enquête publique

La liste des dossiers mis à l'enquête publique se trouve :

- Dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel;
- Sur le site internet de la Commune de Val-de-Ruz (www.commune-val-de-ruz.ch);
- Sur les tableaux officiels situés dans les villages de Cernier, Les Geneveys-sur-Coffrane, Villiers et Vilars.

Durant leur mise à l'enquête publique, les dossiers peuvent être consultés auprès de l'administration de l'urbanisme, rue Charles-L'Eplattenier 1, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, durant les heures d'ouverture (lundi et mardi 08h00-12h00 et 13h30-17h30, mercredi 08h00-17h30, jeudi 08h00-12h00 et 13h30-18h30, vendredi 08h00-12h00).

Vous pouvez également obtenir de plus amples renseignements auprès de l'administration de l'urbanisme au 032 886 56 21 ou par courriel à amenagement.val-de-ruz@ne.ch.

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Mme Jocelyne Valobonsi se tient à disposition de la population:

tous les lundis du 12 août au 21 octobre 2013, rue de l'Épervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée de 17h00 à 18h00.

Liste des appartements à louer

Voir le site internet www.commune-val-de-ruz.ch ou les panneaux d'affichage sur les lieux des guichets.

Manifestations

Foire de Dombresson, le vendredi 18 octobre

La foire d'automne de Dombresson se tiendra le vendredi 18 octobre 2013. Le stationnement des véhicules le long de la Grand'Rue, du Ruz Chasseran, des rues Dombrice et des Oeuches, ainsi que dans la cour du collège sera interdit **du jeudi 17 octobre 2013 à 22h30 au vendredi 18 octobre 2013 à 21h00.**

Ces emplacements seront en effet occupés par les stands des marchands, des forains ou interdits au stationnement par suite de déviation du trafic. Nous vous attendons nombreux durant cette manifestation.

Liste des gagnants du concours organisé sur le stand de la Commune de Val-de-Ruz et de ses partenaires à l'occasion de Fête la Terre à Cernier

- Madame Christiane Broggin des Hauts-Geneveys et Madame Françoise Laubscher de Cernier gagnent chacune un abonnement pour la saison 2014 à la piscine de Val-de-Ruz et un bon de la boutique C Cédille d'une valeur de CHF 50.-;
- Monsieur Jacques Magnin d'Areuse et Madame Amélie Droz de Saint-Blaise remportent chacun un sac à dos solaire et un bon de la boutique C Cédille d'une valeur de CHF 30.-;
- Monsieur Christian Blandenier de Chézard-Saint-Martin et Monsieur Mirko Kipfer de Chaumont reçoivent chacun un kit éco et un bon de la boutique C Cédille d'une valeur de CHF 20.-;
- Madame Françoise Santschy de Cernier gagne un bon de la boutique C Cédille d'une valeur de CHF 100.-.

